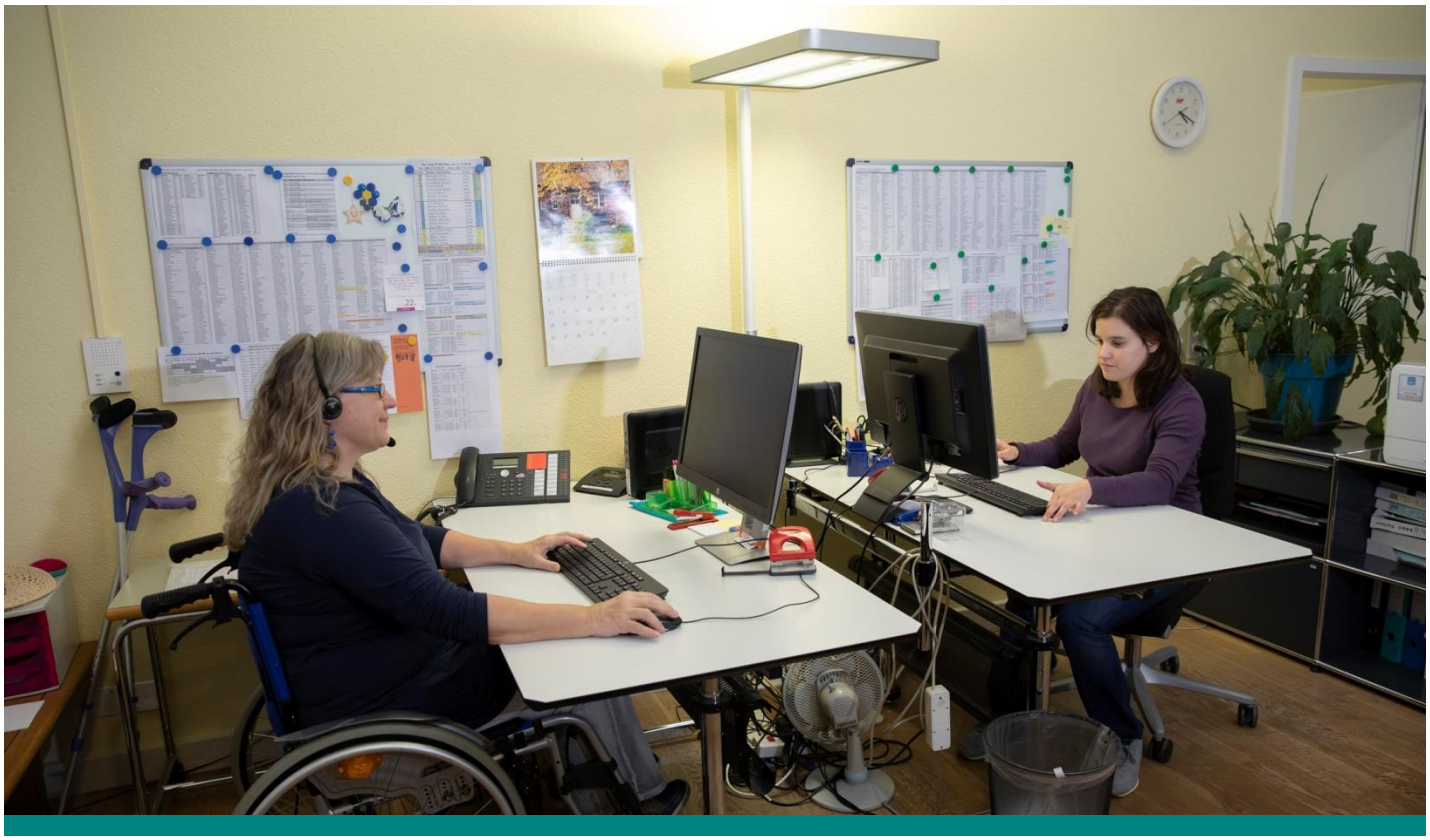
pro infirmis

Direction cantonale de Fribourg

InsertH

Création d’emplois adaptés en entreprise



InsertH

Offre

InsertH est une prestation de Pro Infirmis qui répond aux demandes de personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler dans l'économie libre.

Dans la perspective de participation sociale qui fonde l'action de Pro Infirmis, InsertH vise à faciliter la création de postes adaptés en entreprise et à accompagner, dans la durée, la collaboration entre un ou une employée en situation de handicap et un employeur.

Emploi adapté

Il s'agit de créer un nouveau poste de travail adapté aux ressources et compétences du ou de la candidate InsertH et répondant aux besoins de l'entreprise. Le cahier des charges peut être composé de tâches simples, ou réalisables sans pression de temps, identifiées au cœur même de l'organisation. Un contrat de travail fixe la rémunération et les déductions sociales. Ce revenu offre un complément à la rente de l'assurance-invalidité du ou de la candidate.

Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap aptes à assumer une activité professionnelle sur le premier marché du travail, motivées à relever le défi d'une telle intégration, et bénéficiaires d'une rente entière de l'assurance-invalidité.

Avec qui ?

Tout employeur souhaitant participer à la création d'un emploi adapté destiné à une personne en situation de handicap.

InsertH, comment ça fonctionne ?

InsertH

- Evalue les forces et les besoins du ou de la candidate ainsi que son projet professionnel pour savoir s'il est réalisable et vérifie que les critères de la prestation InsertH correspondent à sa demande.
- Recherche un employeur et discute des conditions pour la création d'un emploi adapté dans l'entreprise.
- Met en lien le candidat ou la candidate avec l'employeur et collabore à la création d'un emploi adapté dans l'entreprise.
- Accompagne le candidat ou la candidate sur le lieu de travail pour l'aider dans l'apprentissage des tâches à effectuer.
- S'assure à ce qu'un ou une référente soit nommé·e dans l'entreprise pour encadrer le candidat ou la candidate.
- Suis l'intégration du ou de la candidate et propose un soutien régulier à long terme.
- Diminue son accompagnement lorsque le candidat ou la candidate est assez autonome.

InsertH est ouvert aux sollicitations des employeurs intéressés à créer des postes adaptés dans leur entreprise.

Les coordinatrices de la prestation InsertH restent à disposition pour de plus amples informations.

pro infirmis

Pro Infirmis
Direction cantonale de Fribourg

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg

Téléphone 058 775 30 00
frinserth@proinfirmis.ch

Compte des dons
IBAN CH39 0026 0260 3700 0701 V

www.proinfirmis.ch

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO